



UTM
3075

RENDEMENT
BOISS/AC
225,00

\$/ACRE
1171,13

COOPÉRATEUR	Ferme Lorami	TYPE DE SOL	Sandy Loam	POPULATION	37 000
LIEU	Henryville, QC	DRAINAGE	Adequate	RÉCOLTE PRÉCÉDENTE	Corn
DOSSIER	144674	IRRIGATION	No	DATE DE SEMIS	05/18/2024
TYPE DE PARCELLE	Strip	LARGEUR DU RANG	30,00	DATE DE LA RÉCOLTE	11/02/2024
DIRECTEUR RÉGIONAL		DÉTAILLANT	ENTREPRISES STICHELBOU		

MARQUE	VARIÉTÉ	VÉRIFIER	POPULATION À LA RÉCOLTE	HUMIDITÉ	RENDEMENT	TONNES/ACRE	POIDS SPÉCIFIQUE	\$/ACRE*	VERSE (TIGE DU MAÏS)	VERSE RACINAIRE (MAÏS)	RANG
PRIDE	A6585G8 RIB	FALSE	37000	19,1	221,1	5,62	57,1	1170,72			13
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	38000	19,2	223,5	5,68	56,5	1182,32			9
DEKALB	DKC46-40RIB	FALSE	37000	19,3	227,8	5,79	58,8	1203,92			6
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	37000	19,4	221,6	5,63	57,2	1170,05			12
CROPLAN	CP4188VT2P/RIB	FALSE	37000	21,6	233,6	5,93	55,3	1207,71			2
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	39000	20,2	210,6	5,35	55,2	1103,54			20
MAIZEX	MZ3930DBR	FALSE	35000	20,8	229,5	5,83	55,2	1195,69			4
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	35000	19,8	221,8	5,63	55,6	1166,67			11
PICKSEED	DLF2991VT2P	FALSE	36000	20,4	228,2	5,8	54,9	1193,49			5

PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	36000	20,3	201,2	5,11	55,2	1053,28	26
DEKALB	EXP	FALSE	40000	21,2	247,1	6,28	54,6	1282,45	1
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	37000	21,8	203,8	5,18	54,0	1051,61	24
CROPLAN	CP3823SS/RIB	FALSE	38000	20,3	205,4	5,22	57,2	1075,27	23
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	36000	20,4	215,2	5,47	55,3	1125,50	18
PRIDE	A7199G9 RIB	FALSE	35000	20,9	225,0	5,72	55,6	1171,13	8
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	33000	20,5	201,5	5,12	55,8	1052,84	25
MAIZEX	MZ4049SMX	FALSE	31000	22,9	223,1	5,67	57,2	1138,93	10
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	34000	23,0	194,1	4,93	56,0	989,91	29
CROPLAN	CP3980VT2P/RIB	FALSE	34000	19,8	210,3	5,34	56,1	1106,18	21
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	35000	20,6	215,4	5,47	55,1	1124,39	17
MAIZEX	MZ4158DBR	FALSE	36000	23,0	227,5	5,78	56,1	1160,25	7
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	36000	23,5	200,8	5,1	55,4	1019,06	28
DEKALB	DKC105-44RIB	FALSE	35000	25,4	220,7	5,61	55,4	1099,09	15
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	35000	22,6	200,9	5,1	55,6	1028,61	27
PRIDE	A7373G2 RIB	FALSE	31000	23,8	215,0	5,46	56,4	1087,90	19
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	33000	21,3	219,4	5,57	55,3	1137,59	16
DEKALB	DKC103-07RIB	FALSE	34000	21,7	229,9	5,84	55,3	1187,95	3
PRIDE	A6929G4 RIB	FALSE	37000	22,7	206,8	5,25	56,1	1057,78	22
PRIDE	A6888G2 RIB	FALSE	37000	20,3	221,1	5,62	57,0	1157,46	13
MOYENNES DE LA PARCELLE				21,2	217,3	5,5	55,9	1127,6	

* Les montants par acre sont basés sur un prix à **5,50 \$** le boisseau, moins 0,040 \$ par point d'humidité au-dessus de 15 %.

- L'expérience de pointe de Semences Pride est soumise à l'obtention d'une licence.

Toutes les commandes et les ventes sont assujetties aux conditions générales de vente de Semences PRIDE, lesquelles comprennent, entre autres, la limitation de garantie et de recours, ainsi que les restrictions concernant la zone agronomique et l'année de semis. De temps à autre, les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, sans préavis. PRIDE® et son logo, P® et son logo, Advantage AcreMD, et Pride Advantage AcreMD et son logo sont des marques déposées de Ag Reliant Genetics Inc. Les caractéristiques des produits sont déterminées par PRIDEMD. Elles sont basées sur des comparaisons à d'autres produits PRIDE (et non à des produits de la concurrence) lors d'essais menés au champ par Semences PRIDE. Les résultats individuels peuvent varier. La performance peut varier d'un site à un autre, et d'une année à l'autre. Ce résultat peut ne pas être un indicateur des résultats que vous pouvez obtenir puisque les conditions locales de croissance, le sol et les conditions climatiques peuvent varier. Les producteurs devraient, dans la mesure du possible, évaluer les données obtenues à plusieurs endroits et sur plusieurs années.

TOUJOURS LIRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un produit pesticide sans respecter les directives de l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale. **TOUTES LES FORMULATIONS de dicamba ou de glyphosate NE SONT PAS approuvées pour utilisation sur la culture avec les produits de soya Roundup Ready[®] Xtend[®]. N'UTILISER QUE DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT ÉTIQUETÉS ET APPROUVÉS POUR DE TELLES UTILISATIONS.** Contactez l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour toutes les questions concernant le statut d'homologation des produits herbicides dicamba, pour utilisation sur les soya Roundup Ready[®] Xtend[®] ou sur les produits avec la technologie XtendFlex[®]. La technologie Roundup Ready[®] Xtend[®] contient des gènes qui lui confèrent une tolérance au glyphosate. Les soya Roundup Ready[®] Xtend[®] contiennent des gènes qui leur confèrent la tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. Le dicamba tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au dicamba. Communiquez avec votre détaillant Bayer, consultez le Guide Bayer d'utilisation de la technologie, appelez le service d'assistance technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes recommandés de suppression des mauvaises herbes sous le système de culture Roundup Ready[®] Xtend. RIB Complete[®], Roundup Ready[®] Xtend[®], Roundup Ready[®] Yield[®], Roundup Ready[®], SmartStax[®], VT Double PRO[®] et XtendFlex[®] sont des marques déposées du groupe Bayer. Utilisés sous autorisation. LibertyLink[®] et le dessin de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisés sous autorisation. Herculex[®] est un produit de Dow AgroSciences LLC. Utilisé sous autorisation. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ETS). Les produits Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Bayer concernant la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer, auprès de leurs manutentionnaires de grains, la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship[®] est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.

